

Chers parents,

Nous vous écrivons pour vous présenter un projet auquel notre classe de CM2 va participer dans les prochaines semaines et dont les enfants vont très certainement vous parler.

Après avoir réalisé un travail d'initiation à la programmation informatique autour d'activités débranchées, sans ordinateur, pour comprendre ce qu'est un algorithme et, en parallèle, avoir travaillé en mathématiques sur la résolution de problèmes arithmétiques, nous souhaitons réfléchir avec les élèves au fonctionnement de l'intelligence artificielle (IA) comme un outil mobilisable en résolution de problèmes.

Ce travail sera interne à la classe. Les élèves n'utiliseront pas directement l'IA qui restera toujours sous le contrôle des enseignant(e)s. Les enfants seront amenés à découvrir le fonctionnement de l'IA, à rédiger des énoncés de problèmes à lui soumettre et à vérifier sa capacité à les résoudre.

Il s'agira par petits groupes de travail, de demander aux élèves de créer des énoncés de problèmes d'une catégorie travaillée en classe (partie tout, réunion-partage, transformation, comparaison), puis d'étudier et de résoudre ces problèmes pour valider ou invalider les propositions faites par l'IA. Il faudra alors justifier pourquoi les problèmes répondent ou non à ce qui a été demandé.

Tout ce projet vise à améliorer les compétences des enfants en résolution de problèmes tout en les outillant de façon éclairée sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Nous souhaitons les amener à porter un regard critique sur l'utilisation de ces outils qui sont désormais présents dans notre quotidien sans que nous en ayons toujours conscience.

Ce travail s'inscrit dans le Cadre de référence des Compétences Numériques et du plan Mathématiques pour l'amélioration de la compréhension des énoncés de problèmes arithmétiques.

Nous vous encourageons à les interroger sur le déroulement du projet. Votre intérêt ne pourra que leur être bénéfique en les amenant à verbaliser leur expérience.

Il est possible que quelques étapes du projet fassent l'objet d'enregistrements vidéo ou de prises de photos à des fins de partage pédagogique avec d'autres enseignants. Si cela était le cas nous vous ferions passer une demande d'autorisation de prise de vue et *vous seriez invités à une projection/exposition à l'école.*

L'enseignante de la classe et la référente mathématiques de circonscription